



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Experimentation animale

Question écrite n° 50532

Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la recherche sur l'application de méthodes substitutives à l'expérimentation animale. Il lui demande quels sont les laboratoires français impliqués dans les programmes de validation et combien de méthodes ont été soumises à ECVAM de la part de la France. Il lui demande aussi le montant de la contribution financière française à ECVAM. Enfin, selon certaines informations, la date limite d'interdiction des tests « in vivo » en cosmétologie, prévue pour 1998, est repoussée au 1er juin 2000. Il lui demande si cette information est exacte et, dans l'affirmative, d'en indiquer les raisons.

Données clés

Auteur : [M. Balkany Patrick](#)

Circonscription : - NI

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50532

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1858